

Les présentes conditions générales deviennent obligatoires, le contenu ayant été reconnu en passant commande et notamment par l'acceptation de nos offres, confirmations de commandes, factures. Toute condition divergente du client ne sera valable que dans la mesure où WYDLER SA les aura acceptées explicitement et par écrit.

1. Dispositions générales

Les commandes qui nous sont remises et les marchés que nous traitons sont soumis, sans exception, aux conditions générales ci-après. Celles-ci annulent et remplacent toute clause figurant dans tous les documents émanant de nos clients et/ou contractants. En conséquence, tout accord ou déclaration pertinent doit impérativement revêtir la forme écrite.

2. Acceptation des commandes

Toute commande qui nous est transmise directement par l'acheteur ou par l'intermédiaire d'un représentant ne devient définitive qu'après acceptation de notre part.

3. Prix

Les prix communiqués sont toujours donnés TVA non comprise, sauf conditions particulières, et s'entendent au départ de Bossonnens.

Tous les prix sont sans engagement. Les prix offerts ne peuvent être maintenus que si les qualités indiquées dans l'offre sont effectivement commandées dans leur totalité et sans modification. Les prix sont établis sur la base des coûts en vigueur au jour de l'envoi de l'offre. En conséquence nous nous réservons le droit d'adapter nos prix pour toute modification importante des éléments ayant servi de base de calcul des prix, et également pour des livraisons non encore soldées.

4. Réserve de propriété

Jusqu'à règlement complet des paiements selon contrat, WYDLER SA reste propriétaire de ses marchandises livrées, même si elles sont déjà en utilisation. Le client sera tenu de participer à toute mesure nécessaire afin de préserver la propriété de WYDLER SA. Il autorise WYDLER SA, avec la conclusion du contrat, de faire inscrire sa réserve de propriété au registre public. En cas de transfert de marchandises à un mandataire ou à un transporteur, les risques incombent au client.

5. Expédition, port, emballage

L'expédition est faite selon vos instructions ou, à défaut, par la voie la plus rapide et la plus avantageuse pour le client.

L'emballage et les frais d'expédition/de port ne sont pas compris dans nos prix.

La livraison de la marchandise pourra se faire en plusieurs fois. Dans ce cas les frais d'expédition ne seront facturés qu'une seule fois.

6. Risques et périls

A la charge de l'acheteur, les envois à choix ne sont repris que 10 jours au plus tard après réception de la marchandise. Lors de l'établissement de notes de crédit pour marchandises retournées et déjà facturées, les frais de port ne sont pas bonifiés, à moins qu'il ne s'agisse d'une faute incombant à notre entreprise.

Si l'envoi est retardé à la demande expresse du client ou pour une raison dont WYDLER SA ne répond pas, les risques sont transférés au moment du départ de l'entreprise initialement prévu. A partir de ce moment, les livraisons seront stockées aux frais et aux risques du client.

7. Réception-Réclamations

Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, lequel est tenu de vérifier la/les livraison/s et de communiquer immédiatement au livreur/transporteur, par écrit, les éventuels défauts ou non-fonctionnement. En cas de litige lors de la livraison par le transporteur, il appartient AU DESTINATAIRE :

1) De noter sur le récépissé de livraison du transporteur la nature du litige constaté : colis manquant, colis cassé, colis mouillé, etc..., et en aucun cas « sous réserve au déballage ».

2) De confirmer au TRANSPORTEUR (et non à notre Société), dans les trois jours ouvrables suivant la livraison, les réserves prises sur le récépissé, et ce par courrier recommandé avec accusé de réception. Aucune déclaration à notre encontre ne sera recevable en cas de non-respect de ces deux points..

8. Retour de matériel

Le client dispose d'un délai de 10 jours, sans justification, à compter de la date de réception de la marchandise, pour le retour à ses frais et en parfait état. Dans ce cas la totalité de l'achat sera remboursé. Les frais de transport pour la marchandise retournée, sont à la charge du client.

Dans tous les cas, ce retour de matériel devra :

- être accompagné d'un bon de livraison
- être envoyé franco de port
- être retourné dans son emballage d'origine

9. Produits de fabrication spéciale

Lors de commandes n'ayant pas fait l'objet d'une offre préalable ou qui ne sont pas basées sur une liste de prix, l'acheteur reconnaît exclusivement le prix à façon.

10. Etendue de la livraison

Les délais de livraison sont établis suivant la meilleure estimation. Leur indication est donnée sans engagement. Nous veillons cependant à les maintenir au mieux. Pour des raisons de force majeure ou autres circonstances indépendantes de notre volonté, nous déclinons tout droit de remplacement pour les fournitures non effectuées ou retardées.

Le délai de livraison commence dès lors que le contrat a valablement été conclu et que le client se sera acquitté d'éventuels paiements et sécurités dus avec la commande.

Le délai de livraison se prolonge de manière équitable si des empêchements ou des retards non-imputables à WYDLER SA se présentent. Sont, p.ex., considérés comme tels empêchements : les incidents techniques considérables, les accidents, les conflits du travail, un incendie, les émeutes, les guerres, l'entrée en vigueur d'interdictions d'importation ou de contingentement ou l'élévation importante de droits de douane.

11. Paiements

Les montants facturés sont payables selon les conditions convenues. Le client n'est pas légitimé à retenir, compenser ou réduire ses paiements en raison de réclamations, prétentions ou créances en contre-parties que WYDLER SA n'aura pas reconnues. WYDLER SA se réserve le droit de porter en compte un intérêt moratoire plus les frais pour tout règlement en retard.

12. Droits d'auteur

WYDLER SA conserve tous les droits relatifs aux marques, dessins ou projets qu'il aura fournis à l'autre partie et le client déclare reconnaître ces droits. Sans notre autorisation expresse, il est interdit de les reproduire de manière partielle ou globale, de les utiliser à une autre fin autre que celle pour laquelle ils lui ont été soumis ou de les communiquer à des tiers.

13. Lieu de juridiction

Le for juridique est situé à 1618 Châtel-St-Denis.

14. Droit

Seul le droit suisse est applicable.

15. Garanties

En tout temps, WYDLER SA s'efforce de livrer des produits de toute première qualité. La sélection et la livraison de nos produits font l'objet de nos plus grands soins. Pour cette raison, la seule garantie que nous assumons quant à la qualité de nos produits consiste, selon notre choix, en la remise en état ou au remplacement des matériaux ou produits accusant un défaut de fabrication pendant le délai contractuel, hors-mis la main d'oeuvre. Il ne peut nous être demandé aucune indemnité ou dommages et intérêts supplémentaires à quelque titre que ce soit. Les avis de défaut doivent nous être soumis immédiatement après réception de la marchandise, au plus tard dans les 10 jours. En cas de défaut caché, l'avis y relatif doit nous parvenir par écrit recommandé immédiatement après la découverte du défaut, au plus tard dans les 3 mois suivant la réception de la marchandise. La bienfaisance ne pourra jamais être garantie dans les cas suivants où :

- la facture n'a pas été réglée dans sa totalité
- le défaut est dû à une manipulation inappropriée, une négligence ou un accident de la part du client
- l'avis de défaut n'a pas été soumis dans le délai contractuel

La garantie est valable une année. Elle prend effet dès la date de livraison.